



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 19 Février 2020

Communiqué Résultats 2019 Orange

Orange choisit la satisfaction des actionnaires au détriment des salariés

Orange a rendu public ce 13 Février les résultats financiers pour l'exercice 2019. Avec un résultat net de 3.2 milliards d'euros en hausse de près de 50%, et un cash-flow organique (cash disponible) à hauteur de 2.3 milliards d'euros, supérieur aux objectifs, les résultats d'Orange sont solides. Ces bons résultats ne doivent pas masquer l'absence de croissance (+0.6%, en décroissance si on intègre l'inflation), et sont portés d'une part par les plans de réduction de coûts, d'autre part par les retours sur investissement sur le Très Haut Débit.

Quelques semaines après l'annonce du plan stratégique Engage 2025, qui marque un tournant dans notre industrie en ouvrant la voie à une séparation réseau-service, en externalisant une partie importante des réseaux (Mobile, Prise FTTH sur les RIP), Orange confirme et amplifie sa volonté de satisfaire l'appétit des marchés.

Comme souvent, le diable se cache dans les détails, et la CGT note des évolutions dans la communication financière du groupe. L'ambition de réaliser un plan d'économie nette de 1 milliard d'euros sur les coûts indirects (salaire) devient un engagement. Dans le même temps, le minima de 70 centimes d'euros par action sur la période 2021-2023 devient « une hausse éventuelle ».

Pas de message sur des projections de croissance, ce qui confirme le manque d'ambition industrielle du groupe, un plan drastique d'économie qui va impacter l'emploi et une hausse du dividende comme seules perspectives données aux personnels du groupe.

La CGT affirme qu'il est urgent de sortir de cette spirale infernale dans laquelle nous entraîne la financiarisation de nos activités, au risque de voir se reproduire les déconvenues du passé. Dans ce contexte, quel crédit peut-on donner à la raison d'être du groupe, si ce n'est la satiété des actionnaires.

Les luttes en cours, les exigences portées par les salariées montrent qu'il est urgent de répartir autrement les richesses pour plus de justice sociale, notamment par le biais d'un régime de retraite solidaire.

Les négociations salariales qui vont s'ouvrir doivent permettre de répondre aux revendications des salariés pour augmenter leur salaire et pour l'égalité professionnelle dans l'entreprise. C'est aussi le moyen de financer la solidarité.

Poursuivons et amplifions la mobilisation pour être entendus !